

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 5, AOÛT 2026



MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES (TOME 3)

Khadija SABIR, Jamila BELLAMQADDAM, Mas-oudou HOUDHAYFAH, Katiénéffooua Adama OUATTARA, Sinaly SOUMAHORO, Kossia Annick Patricia BOA, Wendgoudi Appolinaire BEYL, Rodolphe MENZAN KOUAKOU, Josephine KOUADIO N'GUESSAN Épse OGOFFOU, Tanoh-kouame N'DIAMOI, Adjé Blaise N'TAYE, Sionfounon Kassoum COULIBALY, Somabe Kokou KOUZOUAHIN, Tièrowè Nadine SOMDA, Irissa YAMEOGO & Toussaint TIEMTORE, Ekoe MIDOHUIN, Marodéguéba BARMA, Nahoua Daouda SEKONGO, N'guessan Julien KOUAMÉ & Niali Armand-Privat PILLAH, Tchao TATANGUE, Antoine-Beauvard ZANGA, Amélie MOGOA BOUSSENGUI, Célestine KOUMBA, Krou Achille Marcel TANO, Zoumana COULIBALY & Doreen Christelle ESSOH NDOBO



© REVUE HYBRIDES (RALSH), AOUT 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)

NUMERO SPECIAL 5, AOUT 2026

PUBLIE LE : 31/08/2026

URL site web: <https://revuehybrides.org/num-special-5-aout-2026/>

DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.22239628>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO
YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 4.002

TIRÉ À PART [TAP]

Revue des Arts, Lettres et Sciences de l'Homme

eISSN: 2959-8079/ISSN-L: 2959-8060

revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

REVUE HYBRIDES

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France

Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des universités, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMUSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUGA** (Maître de conférences, Université Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUCANDJINO** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adje Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUNANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISSOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaoundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE	1
<i>Éthique de la transposition algorithmique des œuvres patrimoniales : une analyse sémiotique des vidéos générées par PixVerse à partir de Candide ou l'Optimisme de Voltaire</i>	2
<i>The Ethics of Algorithmic Adaptations of Cultural Heritage Works: A Semiotic Analysis of Videos Generated by PixVerse Based on Chapter VI of Voltaire's Candide or Optimism</i>	2
Khadija SABIR	2
Jamila BELLAMQADDAM	2
<i>Crise sécuritaire au Burkina Faso : La musique comme outil de résilience et de souveraineté</i>	16
<i>Security Crisis in Burkina Faso : Music as a Tool for Resilience and Sovereignty</i>	16
Tièrowè Nadine SOMDA	16
Irissa YAMEOGO	16
Toussaint TIEMTORE	16
<i>Jalons pour une théorie de la grammaire discursive de l'indéfinition</i>	34
<i>Milestones towards a theory of the discursive grammar of indefiniteness</i>	34
Antoine-Beauvard ZANGA	34
<i>Construction de stimuli pour l'évaluation des troubles des sons de la parole en contexte multilingue camerounais : un cadre méthodologique fondé sur l'Alphabet Général des Langues Camerounaises</i> 50	
<i>Development of stimuli for the assessment of speech sound disorders in a multilingual Cameroonian context: a methodological framework based on the General Alphabet of Cameroonian Languages ...</i> 50	
Doreen Christelle ESSOH NDOBO	50
{SECTION 2}	68
SCIENCES HUMAINES	68
<i>Crise énergétique et identité énergétique urbaine à Maroua : sociostyles, habitus et fonctions sociales de la consommation d'énergie domestique</i>	69
<i>Energy Crisis and Urban Energy Identity in Maroua : Sociostyles, Habitus and Social Functions of Domestic Energy Consumption</i>	69
Mas-oudou HOUDHAYFAH	69
<i>La contribution de l'Union Européenne au processus de démocratisation en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010</i>	85
<i>The European Union's contribution to the democratisation process in Côte d'Ivoire between 1999 and 2010</i>	85
Katiénéffooua Adama OUATTARA	85
Sinaly SOUMAHORO	85

<i>Représentations religieuses de la sexualité et recours aux services de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes à Bouaké : une analyse genrée</i>	99
<i>Religious Views on Sexuality and Using Sexual and Reproductive Health Services Among Youth in Bouaké: A Gendered Analysis</i>	99
Nochiami Affou KONÉ	99
Drissa KONÉ	99
<i>Adoption de la Couverture Maladie Universelle dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel à Abidjan, Côte d'Ivoire</i>	112
<i>Adoption of Universal Health Coverage among entrepreneurs in the informal sector in Abidjan, Côte d'Ivoire</i>	112
Kossia Annick Patricia BOA	112
<i>La crise des valeurs contretemps et la résilience au Burkina Faso</i>	127
<i>The Crisis of Values in Times of Adversity and Resilience in Burkina Faso</i>	127
Wendgoudi Appolinaire BEYI	127
<i>Coopération internationale environnementale et conflits d'intérêt : enjeux éthiques d'une justice environnementale post-souverainiste</i>	143
<i>International Environmental Cooperation and Conflicts of Interest: Ethical Challenges of a Post-Sovereignist Environmental Justice</i>	143
Sionfoungon Kassoum COULIBALY	143
Somabe Kokou KOUZOUAHIN	143
<i>Traumatisme psychique et troubles anxieux chez les enfants déplacés internes au nord du Togo</i> ...	159
<i>Psychological trauma and anxiety disorders among internally displaced children in northern Togo</i>	159
Ekoe MIDOHUIN	159
Marodéguéba BARMA	159
<i>John Locke et la question de la justice sociale : repenser l'État libéral à l'ère des inégalités</i>	174
<i>John Locke and the question of social justice: rethinking the liberal state in the age of inequality</i> ...	174
Nahoua Daouda SEKONGO	174
N'guessan Julien KOUAMÉ	174
Niali Armand-Privat PILLAH	174
<i>Stabilité électorale de la région de la Kara : facteurs explicatifs du fait et perspectives pour un renforcement de la cohésion nationale</i>	190
<i>Electoral Stability in the Kara Region: Factors Explaining This Phenomenon and Prospects for Strengthening National Cohesion</i>	190
Tchao TATANGUE	190
<i>Pemba-a-motètè : le fétiche de la richesse, et de la prospérité et du pouvoir de la femme chez les Mitsogho</i>	208

<i>Pemba-a-motètè: the fetish of wealth, prosperity, and women's power among the Mitsogho</i>	208
Amélie MOGOA BOUSSENGUI	208
Célestine KOUMBA	208
<i>Pratiques alimentaires et malnutrition : l'agropastoralisme dans la lutte contre la malnutrition infantile dans le département de Ferkessédougou, région du Tchologo (Côte d'Ivoire).....</i>	226
<i>Dietary practices and malnutrition : agro-pastoralism in the fight against child malnutrition in the Ferkessédougou departement, Tchologo region (Ivory Coast)</i>	226
Krou Achille Marcel TANO.....	226
Zoumana COULIBALY	226
{SECTION 3}	241
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	241
<i>Projet scolaire en classe de troisième au lycée municipal de Brobo : collaboration entre inspecteurs d'orientation et parents</i>	242
<i>School project in the third year of high school at Brobo municipal high school: collaboration between guidance advisors and parents.....</i>	242
Rodolphe MENZAN KOUAKOU	242
Josephine KOUADIO N'GUESSAN Épse OGOFFOU	242
Tanoh-kouame N'DIAMOI	242
{SECTION 4}	255
ARTS	255
<i>Promotion du métavers en Côte d'Ivoire : freins et leviers de son adoption dans le milieu de l'infographie 3D.....</i>	256
<i>Promotion of the metaverse in ivory coast: barriers and levers of its adoption in the field of 3d graphic design.....</i>	256
Adjé Blaise N'TAYE	256



Jalons pour une théorie de la grammaire discursive de l'indéfinition

Milestones towards a theory of the discursive grammar of indefiniteness

Antoine-Beauvard ZANGA

ENS/Université de Yaoundé 1, Cameroun

Email : beauvard2@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0001-2199-8602>

Résumé : Pourquoi les théories linguistiques privilégient-elles la stabilisation du sens ? Que deviennent alors les formes discursives d'instabilité interprétative ? Pourquoi l'indéfinition reste-t-elle souvent réduite à une catégorie grammaticale ? Peut-elle être envisagée comme un principe discursif autonome ? La présente étude consiste à poser les jalons de la théorisation d'une grammaire discursive de l'indéfinition (GDI). Il s'agit de montrer que l'absence de définition stable dans un énoncé n'est pas tributaire d'une déficience sémantique, mais plutôt d'un fait de discours réglé et descriptible. C'est dire que l'indéfinition n'est pas un défaut du langage, mais un principe fondamental dans la production du sens. Nous posons, avec la prudence qu'exige un projet encore embryonnaire, les postulats, les principes, les concepts fondamentaux et une méthode d'analyse de cette théorie, avant de les éprouver sur un corpus authentique de presse écrite camerounaise et française. L'analyse de 17 énoncés comportant des actes d'indéfinition tirés des journaux indique que l'indéfinition journalistique fonctionne moins comme un défaut de rigueur que comme une opération de protection épistémique, hypothèse qui demande à être confirmée sur d'autres corpus/discours (politique, institutionnel, juridique, littéraire, publicitaire, religieux, numérique, conversation ordinaire, etc.). La GDI se présente ainsi comme une théorie opératoire et innovante, capable de saisir la complexité des discours contemporains en relevant le rôle structurant de l'indéfinition dans les mécanismes énonciatifs, la construction du sens et ses effets pragmatiques.

Mots-clé : Analyse du discours, Indéfinition, Vague linguistique, Discours médiatique, Modalisation.

Abstract : Why do linguistic theories prioritise the stabilisation of meaning? What, then, becomes of the discursive forms of interpretative instability? Why is indefiniteness often reduced to a grammatical category? Can it be regarded as an autonomous discursive principle? This study aims to lay the groundwork for the theorisation of a discursive grammar of indefiniteness (GDI). The aim is to demonstrate that the absence of a stable definition in an utterance is not due to a semantic deficiency, but rather to a regular and describable feature of discourse. In other words, indefiniteness is not a flaw in language, but a fundamental principle in the production of meaning. With the caution required by a project still in its infancy, we set out the postulates, principles, fundamental concepts and a method of analysis for this theory, before testing them on an authentic corpus of Cameroonian and French print media. Analysis of 17 statements containing acts of indefiniteness drawn from newspapers suggests that journalistic indefiniteness functions less as a lack of rigour than as an operation of epistemic protection—a hypothesis that requires confirmation across other corpora and discourses (political, institutional, legal, literary, advertising, religious, digital, everyday conversation, etc.). GDI thus presents itself as an innovative and operational theory, capable of capturing the complexity of contemporary discourse by highlighting the structuring role of indefiniteness in enunciative mechanisms, the construction of meaning and its pragmatic effects.

Keywords: Discourse analysis, Indefiniteness, Linguistic vagueness, Media discourse, Modalisation.

Reçu le : 01/07/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

On le sait maintenant il n'existe pas *une* grammaire, ni a fortiori *la* grammaire d'une langue, mais autant de grammaires que de théories sur la langue. [...] au cours de ces dernières années, il a été reproché aux linguistes de ne pas être d'accord entre eux ; en conséquence de quoi, pour éviter d'avoir à entrer dans des querelles d'écoles, l'enseignement de la langue s'est orienté soit vers l'étude des textes, soit vers la grammaire morphologique de l'orthographe et de la conjugaison. Pourtant, il est heureux que des chercheurs aient, à l'intérieur d'une même discipline, des hypothèses et des modèles d'analyse différents. Sans cela il ne pourrait y avoir de progrès scientifique. (Charaudeau, 1992, p.3).

C'est dans cet esprit que s'inscrit cette réflexion, qui ne prétend pas fonder une théorie achevée mais propose les « premiers jalons » comme le dit Lecompte (2020 : 3), pour penser un objet encore peu problématisé en tant que tel : l'indéfinition discursive, entendue comme tout processus par lequel le sens, la référence, la position énonciative ou l'interprétation demeurent partiellement ouverts ou non stabilisés. Cette prise de position tient lieu de ce que le discours ne vise pas toujours la définition. Ainsi, nous opposons l'idée d'une indéfinition portée vers une stratégie délibérée, un effet construit ou une nécessité imposée par une situation d'énonciation donnée, à la stabilisation par défaut du sens que préconise la tradition linguistique.

Tout bien considéré, les mécanismes de détermination et de stabilisation du référent sont l'apanage de la grammaire classique. Nos recherches antérieures Zanga (2023a, p. 24), soulignent que le terme même d'« indéfinition » n'y apparaît guère; il est traité comme une catégorie secondaire, abordée à travers les seuls déterminants et pronoms indéfinis. Cette construction négative de l'objet traverse la tradition grammaticale française elle-même. Wagner et Pinchon (1991, pp. 113-122) classent les « adjectifs dits indéfinis » selon la seule notion de quantité, sans jamais interroger leur fonctionnement discursif. Charaudeau (1992, pp.279-299) amorce un déplacement décisif en articulant catégories de langue et modes d'organisation du discours, mais conserve l'indéfini comme entrée grammaticale parmi tant d'autres. Wilmet (2007, pp.262-295) introduit une première tension en relevant l'instabilité catégorielle de certains pronoms, mais la pense encore comme un problème de classification interne à la phrase. Grevisse et Goosse (2008) dans *Le Bon Usage* pousse l'inventaire à son terme sans jamais excéder la description lexicale. Riegel, Pellat et Rioul (2009, pp. 292-302) traitent les déterminants indéfinis comme une case du paradigme déterminatif. Muller (2019), enfin, montre que la référence des indéfinis se construit dans la prédication plutôt que d'être donnée a priori, une intuition proche de la nôtre, mais bornée à l'échelle de la phrase.

Toutefois, aucun de ces travaux ne déplace l'indéfini de la catégorie de mots vers le fait de discours; aucun, surtout, ne traite l'indéfinition comme un phénomène qui excède la catégorie grammaticale des indéfinis pour devenir une opération transversale, identifiable jusque dans des énoncés où ne figure aucun déterminant ou pronom indéfini au sens strict. Et pourtant, cette indéfinition, prise comme objet, ne se réduit pas à la seule catégorie grammaticale des indéfinis. « D'où les fondements d'une grammaire [discursive] de l'indéfinition comme grille d'analyse portée sur les faits de langage, notamment les mécanismes de désignation des êtres, des objets, des espaces, des idées comme non identifiés dans un énoncé ou texte. [...] Elle mettra au centre de la réflexion les intentions de communication du sujet parlant ou écrivant, la situation d'énonciation [...] et les effets que cela peut produire sur l'interlocuteur, (Zanga, 2023b, p.314) ».

Dès lors, une question se pose: et si le flou discursif n'était pas un accident, mais une dimension constitutive du fonctionnement du langage? En clair, l'indéfinition n'est pas seulement l'envers de la définition ni un degré zéro du sens, mais elle constitue une opération discursive partiellement réglable et descriptible, produisant des effets de sens différenciés

selon les positions énonciatives qui la mettent en œuvre. Pour justifier cette hypothèse, nous avons circonscrit notre analyse au discours journalistique, dont la présence des actes d'indéfinition dans le traitement et le rendu de l'information contraste avec l'idée de précision et de vérifiabilité de l'information. Il faudra entendre par acte d'indéfinition, le choix qu'opère un énonciateur en rendant instable le référent d'un actant, d'une cause, d'un moment, d'une modalité ou une quantité, alors que les ressources linguistiques pour combler ce vide sont disponibles. Aussi avons-nous privilégié une approche qualitative et exploratoire, sur les journaux écrits camerounais et français pour identifier les actes d'indéfinition ainsi que leur sens en contexte. Cette démarche vise à tester un nombre limité d'hypothèses dans un cadre clairement délimité, avant une éventuelle confrontation à d'autres discours (politique, institutionnelle, juridique, religieux, littéraire, numérique, conversations sociales, etc.). L'article s'organise en cinq temps: les postulats épistémologiques, les principes théoriques, la méthode d'analyse, l'application à un corpus de presse écrite et la discussion.

1. Les postulats épistémologiques

À ce stade encore exploratoire, il nous semble nécessaire de poser quelques repères pour commencer à penser l'indéfinition comme un véritable objet de discours. Nous retenons ici cinq postulats ou hypothèses, non pas comme des vérités établies une fois pour toutes, mais comme des points d'appui provisoires, destinés à guider la réflexion et à être discutés, ajustés ou même remis en question au fil de l'analyse.

1.1. Hypothèse de productivité

L'énoncé vague ne saurait être réduit à un déficit sémantique ni à une simple indétermination du contenu propositionnel. Il constitue, plus fondamentalement, un opérateur d'ouverture interprétative qui configure un espace de co-construction du sens. Il revient de ce fait au lecteur ou auditeur d'une phrase de combler, lui-même, le vide sémantique construit par l'énonciateur. Il peut, dans ce cas, puiser dans son potentiel linguistique, son environnement culturel, mieux sa situation d'énonciation. Cette hypothèse dit clairement que les mots ne sont pas dépositaires de la complétude du sens, d'où l'apport de celui qui doit décrypter le message. C'est dire que le flou en linguistique n'est pas l'émanation d'une erreur ou d'un manque de précision de la part du sujet parlant, mais une technique de construction du sens, d'ouverture dans la compréhension du dit. La présence du flou dans un énoncé laisse libre cours à la manœuvre, le sens n'étant ni totalement défini ni totalement libre: il est médiane et même situationnel.

Par ailleurs, cette ouverture interprétative repose sur une articulation dynamique entre explicite et implicite. À ce sujet, Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 24) écrit: «tout énoncé laisse en suspens une part d'implicite que le destinataire doit reconstruire», ce qui confère au flou une fonction structurante dans la circulation du sens. Cette idée est prolongée par Maingueneau (2014, p. 52) pour qui l'interprétation est toujours «contrainte par des cadres socio-discursifs qui orientent sans saturer le sens». Somme toute, cette approche peut être rapprochée des analyses de Laclau (1996, p. 36) qui définissent les signifiants flottants comme des «points nodaux partiellement fixés, mais toujours ouverts à la réarticulation». L'indétermination apparaît ainsi comme une propriété structurante du discours.

1.2. Hypothèse de régularité

On peut poser l'hypothèse selon laquelle les discours recourent, de manière récurrente, à un ensemble de procédés formels contribuant à la production de l'indéfinition. Une telle hypothèse demeure toutefois heuristiquement fragile, dans la mesure où elle postule

l'existence de régularités transversales là où pourraient ne se manifester que des effets locaux, dépendants de configurations discursives singulières. Cette tension entre régularité et contextualité rejoint les débats méthodologiques en analyse du discours, notamment lorsque Maingueneau (2014, p. 61) affirme que «les régularités discursives ne sont jamais indépendantes des conditions d'énonciation qui les rendent possibles».

L'analyse des corpus présentée ici en (4) a précisément pour objectif d'en éprouver la validité empirique. L'identification des récurrences formelles au sein des textes indépendants permettrait de soutenir l'hypothèse de régularités discursives, c'est-à-dire la récurrence d'une forme, d'un type de construction, de procédé énonciatif ou de stratégie discursive dans un corpus donné. Ce sera le cas de la modalisation à travers la récurrence des verbes comme *pourrait*, *aurait* dans ce corpus, des quantifications floues comme *plusieurs*, des attributions diluées qui vont dans le sens de ne pas désigner clairement des faits avec l'utilisation des mots vagues comme *choses*, d'où l'idée de nominalisation opaque. Dans une perspective compatible avec les approches corpus-driven, où les régularités émergent de l'observation des données plutôt que d'une formalisation a priori (Sinclair, 1991, p. 17).

Cette démarche rejoint également l'idée selon laquelle les phénomènes linguistiques doivent être saisis dans leur distribution effective, et non uniquement dans leur idéalisation grammaticale (Stubbs, 1996, p. 23). L'éventuelle stabilisation de ces récurrences autoriserait alors à postuler l'existence d'une grammaire discursive de l'indéfinition, entendue comme l'ensemble de régularités opératoires dans la production du flou. À l'inverse, l'absence de telles convergences conduirait à reconsidérer, voire à abandonner, l'hypothèse même d'une systématité grammaticale de l'indéfinition, au profit d'une approche strictement contextuelle et située, conforme aux positions interactionnistes et pragmatiques qui insistent sur la singularité des événements discursifs (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 14).

1.3. Hypothèse de situation

La production d'indéfinition ne saurait être envisagée comme un phénomène neutre ou purement formel. Un même dispositif linguistique est susceptible de générer des effets différenciés en fonction du genre discursif dans lequel il s'inscrit et de la position institutionnelle de l'instance énonciative. Cette dépendance aux cadres d'énonciation rejoint l'idée selon laquelle «les formes linguistiques ne prennent sens qu'au sein de dispositifs socio-discursifs spécifiques» (Maingueneau, 2014, p. 72).

Dans le champ médiatique, en particulier, l'indéfinition peut être appréhendée non pas prioritairement comme un opérateur d'ouverture polysémique, mais comme une ressource stratégique de gestion du risque — à la fois épistémique (incertitude quant à la validité des contenus) et juridique (exposition à la responsabilité). Cette fonction de modulation de l'engagement énonciatif s'inscrit dans des logiques pragmatiques de prudence interprétative, proches de ce que Channell (1994, p. 17) décrit comme une fonction de «hedging and strategic vagueness in communication», où le flou permet d'éviter un engagement vérifiable trop strict.

De même, dans une perspective pragmatique, la sous-détermination du sens rend possible une flexibilité interprétative qui protège l'énonciateur contre des imputations excessives de responsabilité, ce qui rejoint les analyses de Sperber et Wilson (1995, p. 203) selon lesquelles la communication humaine repose sur une économie de l'inférence et du risque interprétatif. L'analyse de corpus aura dès lors pour fonction d'évaluer la pertinence de cette hypothèse et d'en préciser les conditions d'actualisation.

1.4. Hypothèse de gradient

L'indéfinition ne peut être appréhendée comme une propriété catégorielle binaire, mais doit être conçue comme un phénomène graduel relevant d'une logique de la gradience. Dans cette perspective, un énoncé n'est pas simplement défini ou indéfini, mais se situe à des degrés

variables d'indétermination, en fonction de la structuration sémantique et des mécanismes d'ancrage référentiel mobilisés en discours. Cette conception rejoint les analyses selon lesquelles la catégorisation linguistique est fondamentalement graduelle et non discrète. Lakoff (1987, p. 12) le dit en ces termes: «categories are not defined by necessary and sufficient conditions but by family resemblances». C'est une approche qui puise dans la linguistique cognitive, du moment où elle donne à étudier le lien entre le langage et la façon dont on pense. En clair, la catégorie dans une langue est loin d'être fixe. Elle peut dépendre de la situation d'énonciation ou des intentions de communication de l'énonciateur. L'on peut comprendre que l'indéfinition n'est pas un fait établi, mais une question de degré. Un message peut être défini ou indéfini au regard de son degré de précision, mieux, selon que le récepteur sait de qui on parle ou de quoi on parle. C'est dire que le sens n'est pas une donnée statique ou figée: il est en perpétuel mouvement. Le flou n'est donc pas un phénomène anodin, une erreur de langage. Le flou est une variation normale qui se construit à partir de point de repère, d'un centre d'information stable. Cette hypothèse, encore à formaliser empiriquement, permet ainsi de dépasser une opposition strictement dichotomique entre défini et indéfini, en rendant compte de la continuité des ajustements interprétatifs observables dans les pratiques discursives, notamment journalistiques.

1.5. Hypothèse d'un régime délibéré et routinisé

La grammaire discursive de l'indéfinition se fonde sur deux régimes énonciatifs distinctifs: le régime délibéré et le régime routinisé. En effet, le régime délibéré caractérise les cas où l'énonciateur opère lui-même un choix conscient et calculé. Ledit choix est perceptible à travers les indices co-textuels comme les reformulations, les hésitations métadiscursives, les justifications explicites de l'imprécision. Par contre, le régime routinisé comme son nom l'indique, désigne les cas où l'acte d'indéfinition, bien qu'ayant pu être à l'origine un choix stratégique, s'est sédimenté en automatisme discursif devenu propre à un genre, type ou communauté professionnelle connue. C'est le cas du conditionnel journalistique dont l'emploi, bien que stratégique dans sa fonction, ne procède plus, d'une délibération consciente au moment du traitement de l'information ou de son énonciation, mais d'une compétence de genre intériorisée.

Quatre visées énonciatives rendent compte de la finalité de l'acte d'indéfinition dans la grammaire discursive de l'indéfinition. Il s'agit de:

- la visée vitale qui renvoie au cas où l'indéfinition est employée pour protéger l'intégrité physique, juridique ou existentielle du sujet énonciateur ou d'un tiers qu'il cherche à préserver;
- la visée institutionnelle qui se rapporte aux cas où l'indéfinition ménage le pouvoir, une autorité ou une institution, en évitant une mise en cause frontale;
- la visée relationnelle dans le cas où l'indéfinition gère la face des interlocuteurs, qu'il s'agisse du lecteur, d'une source ou d'un tiers cité;
- la visée rhétorique et/ou stylistique qui renvoie aux cas où l'indéfinition produit un effet de suggestion, de nuance argumentative ou de mise en scène énonciative, sans enjeu vital, institutionnel ou relationnel direct.

1.6. Une objection à anticiper

On pourrait objecter à l'ensemble de ces postulats qu'ils risquent de théoriser ce qui relève, en réalité, de la pragmatique gricéenne classique. Grice (1975) a en effet montré que les violations apparentes des maximes conversationnelles, notamment celles de qualité et de quantité, directement concernées ici, donnent lieu à des implicatures interprétables. Dès lors, on peut se demander s'il est nécessaire de mobiliser une *grammaire discursive de l'indéfinition*, alors que la pragmatique permet déjà de rendre compte du flou en discours.

Notre réponse, encore provisoire, s'articule en deux points: d'une part, la théorie de Grice fait du locuteur un sujet coopératif qui peut être précis dans ses propos mais qui choisit, pour des raisons liées à la situation d'énonciation, de ne pas l'être. Or, notre hypothèse sur la régularité appréhende cette idée autrement, en termes d'élargissement et de systématisation. C'est le cas du journalisme qui peut faire du flou une technique d'écriture. D'autre part, la perspective gricéenne demeure essentiellement centrée sur les mécanismes d'interprétation du côté du récepteur, tandis que notre approche accorde une place centrale aux contraintes de production qui pèsent sur l'énonciation: contraintes temporelles du direct, risques juridiques, ou encore incertitudes factuelles effectives. Ces déplacements ne remettent pas en cause le cadre gricéen; ils suggèrent plutôt qu'il peut être utile de le compléter par une approche attentive aux régularités de genre et aux contraintes de production, au-delà des seuls effets interprétatifs ponctuels.

2. Les principes théoriques

Si les postulats ou hypothèses précédents sont validés, au moins partiellement, par l'analyse de corpus, ils pourraient être organisés autour de quatre principes. Nous les présentons ici comme un cadre de travail provisoire, susceptible d'être révisé.

2.1. Principe de stratification

L'indéfinition semble opérer à trois niveaux, qui peuvent se combiner dans un même énoncé mais mériteraient d'être distingués analytiquement: le niveau lexical, énonciatif et référentiel.

2.1.1. Niveau lexical

Au niveau lexical, l'indéfinition se manifeste à travers un ensemble de termes à forte plasticité sémantique, susceptibles de fonctionner comme des signifiants relativement flottants dans le discours médiatique. Des termes tels que *choses*, *situation* sont imprécis du fait qu'ils ne désignent pas clairement ce dont on parle. Leur fonctionnement s'apparente à celui de « mot-valise » (Fradin, 2015, p.35) ou de « termes-pivots » discursifs. C'est donc le contexte d'énonciation, la visée du discours de l'énonciateur et même l'interprétation du message par l'intense réceptrice qui définissent leur stabilité sémantique. De l'analyse de la grammaire discursive de l'indéfinition, les actes d'indéfinition sont la résultante d'un flou volontairement créé et maîtrisé par l'énonciateur. Ils orientent subtilement la façon de comprendre un énoncé, tout en favorisant l'ouverture interprétative. C'est l'apanage des hommes de médias dont le discours médiatique cherche stratégiquement à marquer les esprits sans s'évertuer à donner amples informations.

2.1.2. Niveau énonciatif

À ce niveau, l'indéfinition ne concerne pas directement le contenu propositionnel, mais l'effacement ou la dilution de la source énonciative. Autrement dit, ce n'est pas seulement ce qui est dit qui devient indéfini, mais la manière dont le dire est attribué. On observe ici un ensemble de procédés qui dépersonnalisent ou désancrent l'énoncé. C'est le cas de la voix passive : « il a été décidé que... », des tournures impersonnelles telles que « il semble que », « il apparaît que », ou encore des formulations à source floue : « selon certains observateurs », « d'aucuns estiment que ». Ces dispositifs permettent de suspendre l'identification claire du locuteur, soit en l'effaçant complètement, soit en le remplaçant par une instance collective, vague ou non spécifiée.

Dans le cadre de la grammaire discursive de l'indéfinition, ces formes « ne relèvent pas d'une simple variation stylistique » comme le martèle (Zanga, 2026, p.227). Elles consistent à dédouaner le sujet parlant, en lui permettant de dire autrement l'information sans en assumer l'entière responsabilité. Dans ce cas de figure, le flou ne porte pas sur le fait lui-même, mais sur le porteur du fait.

2.1.3. Niveau référentiel

C'est le niveau en rapport avec le sens des objets dont il est question dans le texte, c'est-à-dire le référent. Le flou se fait ainsi ressentir quand le récepteur n'arrive pas à décrypter clairement de qui ou de quoi il en retourne. Cela se manifeste par l'usage des pronoms *il, elle, cela, ça...* qui, normalement, devraient reprendre un fait ou quelque chose de déjà évoqué dans le texte. C'est donc parfois à dessein que ce lien logique est cassé ou affaibli, ce d'autant plus que le sens d'usage du pronom en question ne renvoie à rien de précis dans le même texte. Les pronoms fonctionnant comme des déictiques vides, avec une valeur référentielle attaché plutôt au contexte d'actualisation, sans ancrage discursif stable a priori. Dans le même ordre d'idée, l'indéfinition référentielle se construit par le biais des quantificateurs porteurs d'une extension floue. C'est le cas de *certains, plusieurs, nombreux, quelques*, dont la portée référentielle est expressément ouverte. Il revient au récepteur d'apprécier lui-même les contours d'une telle forme de désignation. Dans cette configuration, l'anaphore elle-même devient structurellement ambiguë. Elle peut soit entretenir une continuité référentielle minimale, soit suspendre la clôture interprétative en maintenant une oscillation entre plusieurs candidats référentiels possibles. L'indéfinition ne relève alors pas d'un simple déficit de précision, mais d'un mode de construction discursive des objets qui privilégie la plasticité référentielle et la sous-détermination des identités discursives.

2.2. Principe de récurrence formelle

Quatre mécanismes discursifs de l'indéfinition, dont nous proposons ici une formulation encore provisoire, pourraient rendre compte de l'essentiel des procédés observables dans le discours médiatique et autres.

2.2.1. La modalisation atténuante

La modalisation atténuante regroupe des procédés linguistiques à l'instar du conditionnel, des verbes d'apparence comme *sembler, paraître*, des adverbes comme *probablement, apparemment* qui réduisent l'engagement assertif du locuteur et suspendent la validation pleine du contenu énoncé. Avec la grammaire discursive de l'indéfinition, cette modalisation ne se réduit pas à une prudence stylistique mais à une volonté de se détacher de ce qui est dit, en termes d'épistémologie. Une forme d'entre-deux est ainsi créée entre assertion et non-assertion, affirmation partielle d'un fait et intention de ne point le nier, non plus. Il est évident que l'information reste d'actualité, mais son statut de vérité s'avère partiellement indécidable. Ce mécanisme fonctionne comme une forme de dosage de l'information selon le bon vouloir du sujet parlant. Celui-ci peut s'engager plus ou moins, selon que le besoin se présente. Tel est le cas dans les discours où l'énonciateur est appelé à faire attention à ce qu'il dit, du fait qu'il devrait le justifier par la suite ou en assumer la responsabilité de ses propos, comme en journalisme.

2.2.2. La quantification floue

On parle de quantification floue lorsque l'énonciateur substitue des valeurs numériques précises par des expressions comme *plusieurs*, *de nombreux*, *un certain nombre de* exprimant un sens approximatif. De même, l'énonciateur peut transformer un chiffre exact en une estimation. C'est le cas avec des expressions comme *environ...* ou *près de...* Seulement, du point de vue de la grammaire discursive de l'indéfinition, l'usage de ces formes n'est pas un manque d'imprécision lexicale. Bien au contraire, il s'agit d'une stratégie de régulation du degré de détermination référentielle. Les quantificateurs vagues permettent de produire des catégories numériques non bornées, tandis que les chiffres approximatifs maintiennent une apparence de précision tout en signalant une marge d'incertitude. Corblin (1997, p.29) parle d'« indéfinis "vagues" [pour] désigne[r] une pluralité d'objets sans cardinalité précise, et sans effet partitif obligatoire ». Ce dispositif réalise ainsi un compromis entre exigence de quantification et contraintes d'incertitude ou de production, en stabilisant une précision relative adaptée aux contraintes du discours.

2.2.3. L'attribution diluée

L'attribution diluée désigne un ensemble de procédés par lesquels la source d'une information est rendue non identifiable ou volontairement indéterminée. Cela peut se vérifier à travers des expressions comme : *selon des sources proches du dossier*, *des observateurs estiment*, etc. Elle dissocie l'énoncé de toute instance énonciative clairement assignable, en transférant la responsabilité de l'assertion vers une origine diffuse, collective ou anonyme. Dans une grammaire discursive de l'indéfinition, ce mécanisme ne relève pas seulement d'une prudence journalistique : il constitue un opérateur de désencrage énonciatif. Cela favorise la protection de l'information dans le texte, puisqu'il ne faut pas cacher ce qui s'est passé, tout en se refusant de dévoiler le responsable de ladite information. Pour tout dire, le flou ne réside pas dans le fait lui-même, mais dans l'identité de son énonciateur, mieux encore, dans celle de l'instance qui en est à l'origine.

2.2.4. La nominalisation opaque

Dans la nominalisation opaque, l'action, matérialiser à travers le verbe est transformée en nom. Résultat des courses, on ne peut identifier le responsable de l'action, ni les circonstances de son exécution, le mécanisme le faisant passer au second plan. Ainsi, dire « Méprise / Balbutiement / Navigation à vue » (L'Anecdote, n°1494 du 29 juin 2026, p.1), neutralise l'identification de l'actant de la chaîne qui en est la cause. On ne sait donc pas qui méprise qui : qui balbutie, qui fait de la navigation à vue ? Dans une perspective de grammaire discursive de l'indéfinition, ce procédé fonctionne comme un opérateur d'opacification référentielle. Il stabilise le résultat d'un procès tout en rendant indéterminées ses conditions de production. Il contribue ainsi à présenter l'événement comme un état de fait autonome, détaché de toute responsabilité explicite.

2.3. Principe de variation pragmatique

Le principe de variation pragmatique postule que les mécanismes de l'indéfinition discursive ne produisent pas des effets homogènes, mais varient en fonction des cadres d'énonciation. Autrement dit, une même forme linguistique, qu'il s'agisse d'un quantificateur flou, d'une anaphore instable ou d'une modalisation atténuante, ne saurait être interprétée indépendamment des contraintes pragmatiques et des horizons d'attente propres au dispositif discursif qui l'accueille.

Ainsi, la modalisation atténuante, qui relève d'un marquage de la prudence énonciative à l'instar de: «il semblerait que», «certains observateurs estiment», ne remplit pas la même fonction selon qu'elle apparaît dans une dépêche d'agence ou dans un éditorial. Dans le premier énoncé, le contexte d'énonciation est marqué par la rapidité dans la publication des faits. C'est donc une information brute qui nécessite l'usage de l'indéfinition en guise de stratégie de protection épistémique. Grâce à l'indéfinition, l'énonciateur peut se permettre de diffuser une information encore incertaine, ce qui n'engage pas sa pleine responsabilité. Dans le deuxième cas, l'indéfinition est mobilisée par l'énonciateur comme un levier rhétorique. Elle suggère sans affirmer explicitement, ménage une zone d'interprétation puisque l'énonciateur a une démarche polémique. Ce principe invite donc à penser l'indéfinition comme un phénomène indexé sur des écologies discursives différenciées.

2.3.1. Pouvoir discursif: maintien de l'autorité par le flou intentionnel

L'indéfinition discursive ne doit pas être envisagée uniquement comme une défaillance ou une lacune du langage, mais également comme une ressource stratégique participant à l'exercice du pouvoir discursif. L'usage exprès de l'indéfinition peut crédibiliser ou contribuer à garder intact l'autorité du sujet parlant. En évitant d'être précis, ce dernier conserve une marge de manœuvre interprétative qui lui permet de se repositionner plus tard sans se contredire explicitement. En revanche, dans le discours des institutions, des politiques ou des médias, le flou sert à avoir le dessus dans ce qui est dit. Parce que volontaire, il est maîtrisé et contrôlé et évite que l'énonciateur soit facilement pris à défaut. Dès lors, l'autorité ne se construit plus seulement sur la clarté et la précision, mais aussi sur la capacité à dire sans enfermer le sens, à orienter sans figer.

2.3.2. Ouverture interprétative

En même temps, l'indéfinition est favorable à l'ouverture interprétative. Le sens n'est donc plus l'apanage singulier de celui qui parle, mais aussi de l'intense réceptrice. Celle-ci est appelée à participer à la construction du sens. Les actes d'indéfinition incitent le lecteur à combler lui-même les vides qui se présentent et à organiser lui-même sa propre interprétation du texte. Grâce à cette ouverture interprétative, l'indéfinition s'assimile désormais à un espace de négociation du sens entre les interlocuteurs, le sens n'étant pas une donnée fixe, mais en perpétuelle reconstruction à partir de l'interaction entre le texte, la situation d'énonciation et l'interlocuteur qui interprète.

2.3.3. Polyphonie et espace de projection du sujet

Du fait de la pluralité des voix dans un même texte, l'indéfinition discursive se voit être très proche de la polyphonie énonciative. La présence de certains procédés linguistiques comme le discours rapporté, les points de vue implicites, des sujets indéterminés, l'indéfinition cède le flanc au positionnement du locuteur. L'usage des expressions comme «certains disent que» ou «on pourrait penser que» permettent d'introduire une opinion ou une information sans dire clairement qui la porte vraiment. On ne sait plus très bien qui parle exactement. Ce flou polyphonique autorise une circulation des points de vue et favorise des effets de distanciation, d'ironie ou de suggestion. L'indéfinition devient ainsi un opérateur de décentrement du sujet, qui n'est plus localisable de manière stable, mais se distribue dans un réseau de positions discursives.

2.3.5. Opacité constitutive: une défense contre la clôture

L'opacité ne doit pas être considérée comme un défaut à corriger, mais comme une dimension constitutive de certains régimes discursifs. Il s'agit de défendre l'idée selon laquelle un texte n'a pas un sens ni stable ni définitif. Par conséquent, il ne doit pas faire l'objet d'une seule interprétation. Cette opacité qui relève d'une stratégie est visible dans les discours de pouvoir, ou structurelle, comme dans certains genres discursifs où l'indétermination fait partie des attentes. Ce flou permet la souplesse du sens et son adaptation à des situations mouvantes. Dans cette perspective, la grammaire discursive de l'indéfinition ne vise pas à éliminer le flou, mais à en décrire les formes, les fonctions et les effets, en reconnaissant sa contribution essentielle à la dynamique du sens.

2.4. Principe de gradient

Le principe de gradient repose sur l'idée que l'indéfinition discursive ne se distribue pas de manière binaire (présence vs absence), mais selon des degrés variables, susceptibles de se moduler non seulement d'un énoncé à l'autre, mais également à l'intérieur d'un même texte. C'est dire qu'un même événement, en journalisme par exemple, peut être relaté de plusieurs manières différentes et à des degrés de précision ou de non-précision relative. Cela peut tenir lieu de hiérarchie de l'information, de procédures en cours ou encore de la volonté de garder le suspense. À cet effet, nous disions déjà que dans le «contexte médiatique camerounais, marqué par une grande vitalité et une pluralité de journaux cette alternance prend une valeur spécifique. Les titres recouvrent fréquemment à l'indéfini pour introduire un référent nouveau, dont l'identité est ensuite précisée dans le sous-titre ou le corps de l'article. Ce procédé fonctionne comme un mécanisme de suspense et de révélation progressive, conforme aux stratégies journalistiques de captation» Zanga (2025, p. 434).

À bien regarder, ces formes d'indéfinition peuvent engendrer des combinaisons ou se superposer les unes aux autres pour produire des configurations complexes où le degré d'indéfinition découle d'un tissu d'indices plutôt d'une seule marque isolée. Enfin, appréhender l'indéfinition comme une question de degré ou gradient suppose qu'il faut cesser aussi de la prendre sous le prisme d'une erreur à corriger. L'indéfinition n'est donc pas un défaut, mais un outil. Lequel outil participe pleinement de la textualité et de la stratégie communicationnelle, en offrant au locuteur une gamme de positions intermédiaires entre dire complètement les choses et refuser de les dire. Ainsi donc, pour mieux étudier ces variations intertextuelles, la grammaire discursive de l'indéfinition se veut d'utiliser les outils qui favorisent l'observation de deux niveaux simultanément: le niveau très précis, c'est-à-dire l'exploitation des mots, des structures de phrases utilisés et le niveau plus large, c'est-à-dire la qualité d'organisation du texte et l'évolution de l'information. Le principe de gradient constitue dès lors un pivot théorique pour penser la continuité, la modulation et la plasticité du sens au sein même des productions discursives.

3. La méthode d'analyse

La méthode d'analyse que nous proposons s'inscrit dans une perspective exploratoire et heuristique. Elle vise moins à produire une validation empirique définitive qu'à tester la pertinence descriptive de la notion d'indéfinition discursive à partir d'un protocole analytique explicite. Cette méthode, encore expérimentale, se déploie en quatre étapes complémentaires, articulant repérage, caractérisation et interprétation des phénomènes observés.

3.1. Étape 1: repérage des actes d'indéfinition

La première étape consiste à identifier, au sein du corpus, les segments discursifs qui résistent à une paraphrase stabilisante. La résistance s'entendant comme la non possibilité d'obtenir de manière univoque la reformulation des paramètres factuels avec des précisions telles que l'identification des acteurs: qui a dit quoi, la quantification: combien exactement, la temporalité: à quel moment précis, ou encore le degré de certitude: à quel point cela est-il vrai ou pas. Pour mener à bien cette opération, la démarche de la grammaire discursive de l'indéfinition invite à se demander s'il y a une divergence d'interprétation, mieux de compréhension dudit texte. En clair, si deux personnes formulent différemment l'idée d'un même texte, alors celui est taxé de flou. Ce test, bien que partiellement subjectif, présente l'avantage de rendre observable l'instabilité interprétative et de la transformer en indice empirique. Il constitue ainsi un outil pragmatique de délimitation des zones d'indéfinition, tout en appelant à être affiné par des protocoles intersubjectifs plus rigoureux.

3.2. Étape 2: stratification

Une fois les zones d'indéfinition repérées, la deuxième étape consiste à en proposer une stratification analytique. Il s'agit d'identifier, pour chaque segment, le ou les niveaux linguistiques concernés, à savoir lexical, énonciatif et référentiel, ainsi que les mécanismes formels mobilisés. Cette étape permet de dépasser une approche globale du flou en distinguant ses modes d'actualisation. L'indéfinition peut aussi relever d'un choix lexical à l'instar des quantificateurs flous, des termes vagues, d'une configuration énonciative comme les sources indéterminées, la modalisation, ou encore d'une instabilité référentielle, le cas des anaphores ambiguës, chaînes de référence discontinues. La stratification rend ainsi possible une cartographie fine des formes d'indéfinition et de leurs combinaisons au sein du texte.

3.3. Étape 3: analyse pragmatique contextuelle

La troisième étape vise à interpréter les effets discursifs de l'indéfinition dans leur contexte d'énonciation. Pour chaque zone identifiée, il s'agit de formuler une hypothèse sur la fonction pragmatique du flou: protection juridique, gestion d'une incertitude factuelle réelle, stratégie de prudence journalistique, effet de suspense éditorial, ou encore ouverture interprétative. Cette analyse suppose une prise en compte du contexte de production du discours (genre, support médiatique, situation communicationnelle), même si, dans le cadre de cet article, l'accès à ces données reste limité aux informations publiquement disponibles. L'interprétation proposée doit donc être envisagée comme une hypothèse contextualisée plutôt que comme une assignation définitive de fonction.

3.4. Étape 4: mise en regard intra-corpus

La quatrième étape consiste à comparer les zones d'indéfinition repérées à travers les différents textes du corpus. En effet, l'enjeu de cette démarche a pour finalité de vérifier la régularité des mécanismes et leurs similarités dans la production des faits. C'est une comparaison qui se fait à l'intérieur même du corpus en vue de chercher des tendances qui dépassent les cas isolés.

4. L'application à un corpus de presse

Nous analysons ici un corpus de presse diversifié, en cinq séries, dans lesquelles peuvent s'appliquer l'indéfinition afin d'évaluer si les mécanismes proposés en 2.2 s'y retrouvent de manière récurrente.

Série 1:

- 1a. Parmi les victimes rencontrées ce 09 juillet, Atangana Fabien, propriétaire de plusieurs habitations allées en flamme, nous relate les circonstances de ce désastre. (Le Messenger, n° 8311 du mercredi 10 juillet 2024, p.6) ;
- 1b. Selon une source diplomatique, Howard Lunick, le secrétaire au Commerce de Donald Trump, présent à Evian, aurait expliqué qu' «Amodel s'est tiré une balle dans le pied», (Le Figaro, n°25444 du jeudi 18 juin 2026, p.2);
- 1c. «Ils s'agirait apriori d'un mode opératoire déjà utilisé», glisse une source policière. (Le Parisien, n°25454, du jeudi 25 juin 2026, p.38);
- 1d. Sous la houlette du président Ahmad Ahmad, l'on apprend qu'«une commission mixte caf et fédération internationale de football association (fifa) se rendra au Cameroun en octobre pour étudier les questions de sécurité», a statué le comité exécutif de la caf qui s'est réuni les 27 et 28 septembre derniers à Sharm el Sheikh en Egypte. La caf n'a pas précisé les sites identifiés par cette mesure. (Mutation n°4708 du lundi 1er octobre 2018; p.9).

Dans l'énoncé [1a], l'indéfinition lexicale porte sur un quantificateur flou: *plusieurs habitants*. Celui-ci suggère l'ampleur sans chiffrer, évitant un démenti factuel précis. En [1b], le conditionnel *aurait expliqué* est une modalisation atténuante. Elle consiste à maintenir la distance assertive et protéger le journaliste contre une réfutation ultérieure. Le conditionnel produit de l'indéfinition parce qu'il modifie le régime d'engagement assertif du locuteur, sans toucher au contenu propositionnel lui-même. En [1c] par contre, le SN indéfini *une source policière* dilue la responsabilité énonciative. L'information est crédible et n'engage pas le journaliste ni exposer la source. L'énoncé [1d], n'a pas précisé les sites identifiés explicite elle-même l'indéfinition métadiscursive. Le texte donne à voir une indéfinition référentielle dont l'intention est d'indiquer ouvertement l'absence d'information plutôt que de l'occulter.

Série 2:

- 2a. Réseau routier nationale. Méprise / Balbutiement / Navigation à vue (L'Anecdote, n°1494 du 29 juin 2026, p.1);
- 2b. Entre revalorisation des prestations, extension de la couverture sociale et recherche de nouveaux mécanismes de financement, les choix qui seront opérés dans les prochaines années détermineront la capacité du système à répondre aux besoins des familles. (L'Anecdote, n°1490 du 15 juin 2026, p.8);
- 2c. Pour le Cameroun, souvent présenté comme le grenier de la sous-région, le soutien aux PME engagées dans les échanges régionaux pourrait constituer un puissant levier de développement. (L'Anecdote, n°1476 du 01 avril 2026, p.7).

Dans l'énoncé [2a] ci-dessus, les nominalisés Méprise, balbutiement, navigation à vue efface l'agent responsable de la situation. L'on ne sait qui, concrètement, méprise qui? Balbutie et fait une navigation à vue. En [2b], le déictique temporel flou les prochaines années fixe un horizon temporel suffisamment vague pour rester valide quelle que soit l'évolution réelle des événements. C'est aussi le cas en [2c] où la modalisation atténuante pourrait constituer une zone de prédiction non engageante, seulement si rien ne se passe du tout.

Série 3:

- 3a. Si on regarde bien, on a autour de soi des Hercule, des Antigone, des mères courage et des Popeye à tous les coins de la rue. (Le Figaro; n°2544 du jeudi 18 juin 2026, p.39)
- 3b. Il semblerait que le feu est parti d'une maison où une femme préparait pour se propager
- 3c. Ces éléments nous permettent de penser qu'on est proche d'une forme de résolution de l'affaire. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.14).

En [3a], le pronom indéfini *on* initial efface le locuteur précis (le journaliste lui-même, en principe) et dilue ainsi la responsabilité d'une impression subjective partagée. L'énoncé [3b] combine un pronom personnel impersonnel *il* et un verbe d'apparence *semblerait*. Alors qu'en [3c], l'usage du syntagme indéfini *une forme de résolution* consiste à éviter de déterminer, de décrire la résolution en question.

Série 4:

- 4a. C'est une cible particulière et le poids électoral des femmes représente quelque chose. (Mutations n° 4708 du lundi 1er octobre 2018; p.7);
- 4b. Lundi, lors de la conférence de presse du meeting d'Ostrava, on aurait pu croire à autre chose qu'à une simple présentation d'avant course. (L'Equipe n°26236 du 17 juin 2026, p.31);
- 4b. Une carrière n'est jamais linéaire. [...] Il faut savoir gérer les émotions. On ne peut pas vivre que des hauts. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.18).

Le syntagme nominal indéfini *quelque chose* et *autre chose* en [4a] et [4b] constituent un cas extrême de généralisation référentielle, ce d'autant plus que le nom *chose* est vague, un mot-valise. En [4b], le pronom personnel indéfini *on* présente une opinion comme un fait presque involontaire plutôt qu'une affirmation assumée.

Série 5:

- 5a. Selon nos informations, Said Lalaouna aurait tué son fils de cinq jours avant son épouse. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.14);
- 5b. L'accord conclu avec Téhéran par Donald Trump, pourtant allié inconditionnel d'Israël, risque de signer la mort politique de Benyamin Nétanyahou et sa défaite aux prochaines élections. (Courrier international, n°1860 du 25 juin au 1^{er} juillet 2026, p.14);
- 5c. Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : une vingtaine d'otages libérés (Cameroon Tribune du 04/04/2018, p.1).

En [5a], l'expression *selon nos informations* est une reprise du procédé d'attribution diluée. Seulement, en le déplaçant, la source devient le journal Le Parisien, toute chose qui change la fonction du procédé. L'enjeu dans ce cas ne se réduit plus à protéger la source, mais à assumer l'information donnée tout en voilant son contenu. Par contre, dans l'énoncé [5b] *prochaines élections*, l'absence d'une information concrète est transformée en une promesse de contenu à venir. Il s'agit d'une indéfinition différée, question de retenir l'attention plutôt que de protéger un énoncé incertain. En [5c], la formule d'ouverture *Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest* annonce explicitement l'incomplétude de l'information, ce qui constitue une forme de suspension assumée plutôt que dissimulée. À la différence des extraits précédents, l'indéfinition est ici annoncée comme un scoop plutôt que comme un fait accompli. Cette observation rejoint celle de Krieg-Planque (2012) sur le rôle des formules et expressions vagues dans la circulation des discours publics.

Cette analyse, menée sur un corpus volontairement restreint mais diversifié permet de formuler deux observations, que nous présentons comme des pistes plutôt que comme des

conclusions fermes. Premièrement, les quatre mécanismes proposés (modalisation atténuante, quantification floue, attribution diluée, nominalisation opaque) se retrouvent effectivement, et de manière combinée plutôt qu'isolée, dans chacune de ces séries; ce qui apporte un premier indice en faveur de l'hypothèse de régularité. Deuxièmement, et c'est peut-être l'observation la plus intéressante, la fonction de l'indéfinition semble se déplacer d'un énoncé à un autre: protection épistémique face à une incertitude factuelle réelle, on évite de nommer ce que l'on pourrait, en principe, nommer, on retient l'attention en promettant une levée différée de l'incertitude. Cette tripartition, épistémique, stratégique, attentionnelle, n'était pas prévue dans nos principes initiaux et constitue, à ce stade, une piste de raffinement plutôt qu'un résultat intégré à la théorie.

5. Discussion

L'opérationnalisation de la grammaire discursive de l'indéfinition à un corpus de presse écrite atteste que l'indéfinition est un phénomène transversal. Celui-ci balaie les trois niveaux du principe de stratification : lexical, énonciatif et référentiel. Ce qui remet en cause l'idée d'une indéfinition figée à une seule catégorie grammaticale. Ensuite, les quatre mécanismes (modalisation atténuante, quantification floue, attribution diluée, nominalisation opaque) suggérés par le principe de récurrence formelle trouvent un écho favorable dans le corpus étudié. Cela constitue un indice favorable à l'hypothèse de régularité que nous avons présentée. Enfin, l'analyse a révélé que l'indéfinition, dans ledit corpus, opère tantôt comme une protection épistémique face à une incertitude factuelle réelle, tantôt comme évitement stratégique d'une désignation possible, tantôt comme différé attentionnel destiné à retenir le lecteur. Cette disposition linguistique rassure quant au principe de variation pragmatique. Elle suggère que la variation fonctionnelle ne joue pas uniquement d'un genre discursif à un autre, mais à l'intérieur du genre journalistique, voire au sein d'un énoncé.

De ce fait, notre approche s'avère pertinente du fait que les résultats de l'analyse du corpus médiatique valident une première assise empirique, celle du transfert de l'indéfini de la catégorie de mots vers le fait de discours, contrairement à ce qui a été pensé par la grammaire traditionnelle. En outre, trois éléments renforcent à suffisance la crédibilité de cette théorie. Il s'agit du protocole d'analyse organisé en quatre étapes : le repérage par test de divergence interprétative, la stratification, l'analyse pragmatique contextuelle, la mise en regard intra-corpus qui explicite les critères reproductibles ; la diversification choisie du corpus en cinq étapes, couvrant les types d'événements et des journaux différents, nous a permis d'observer les mécanismes proposés dans des contextes énonciatifs variés. Enfin, cette démarche se veut exploratoire. Ce qui veut dire que les résultats sont présentés comme des pistes et non comme des conclusions définitivement arrêtées : la science étant dynamique et le temps de permettre à la théorie d'être scientifiquement éprouvée.

Conclusion

La présente recherche est partie du constat selon lequel, la linguistique a longtemps privilégié la stabilisation du sens, faisant de l'indéfinition une anomalie, un défaut langagier ou encore une catégorie grammaticale marginale. Fort de cela, nous nous sommes demandé si l'indéfinition discursive n'était pas un accident, mais une dimension constitutive et réglée du fonctionnement du langage. Et c'est justement cette hypothèse qui a conduit à l'élaboration des premiers jalons de la grammaire discursive de l'indéfinition (GDI). Dès lors, l'analyse des actants d'indéfinition récoltés dans un support médiatique a donné à voir quatre principaux résultats : d'abord que l'indéfinition est transversale, puisqu'elle excède la classe grammaticale des déterminants et pronoms indéfinis pour affecter conjointement les niveaux lexical, référentiel et énonciatif ; qu'elle obéit à des principes structurants à l'instar de la variation

pragmatique, du gradient interne aux textes à l'effet de montrer que le flou n'est ni aléatoire ni uniformisé, mais modulé selon les contextes discursifs et les stratégies énonciatives qui s'imposent ; que l'indéfinition produit des effets différenciés, en l'occurrence la protection épistémique, la gestion de l'incertitude, l'ouverture interprétative, le maintien de l'autorité discursive ; toute chose qui confirme son statut de ressource stratégique plutôt que de simple carence ou insuffisance linguistique ; et enfin qu'elle se décline sous deux régimes : délibéré et routinisé selon qu'il est produit de manière consciente ou alors qu'elle tient lieu d'une technique habituelle ou reconnue d'écrire ou de parler. Ces résultats, bien qu'obtenus sur des données limitées, tirent néanmoins leur pertinence du choix même du terrain. En fait, le discours médiatique, marqué par le sceau de la précision dans le traitement et le rendu de l'information, rend paradoxal la présence du flou dans un environnement prétendu être défavorable a priori à l'indéfinition. C'est en réalité cette posture qui renforce la portée des régularités observées.

Au demeurant, la contribution scientifique de cet article est double : reconfigurer l'indéfini en opération discursive susceptible d'une description transversale d'une part, et, d'autre part, avancer une première formalisation théorique et méthodologique, en guise de principes, niveaux d'analyse, protocole ouvrant la voie à une modélisation plus systématique de l'indéfinition discursive. Nonobstant la validation de ces premiers résultats, il importe de poursuivre cette recherche en élargissant et diversifiant les corpus d'étude pour tester la fiabilité des principes proposés dans d'autres types de discours, à l'instar des discours politique, institutionnel, juridique, littéraire, numérique, religieux, publicitaire, conversationnel, etc. ; ensuite formaliser plus rigoureusement les critères d'identification des actes d'indéfinition afin de renforcer la reproductibilité des analyses ; enfin, articuler cette approche avec d'autres cadre théoriques comme la pragmatique, l'analyse du discours, la linguistique textuelle, pour approfondir la compréhension des mécanismes de production de l'indéfinition. Somme toute, loin de constituer un manque, l'indéfinition apparaît in fine comme une ressource structurante du discours et une invite à repenser les rapports entre langage, sens et interprétation dans une perspective résolument dynamique.

Références bibliographiques

- Channell, J. (1994). *Vague language*. University Press.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.
- Charaudeau, P. (2005). *Les Médias et l'information: l'impossible transparence du discours*. De Boeck.
- Corblin, F. (1997). Les indéfinis: variables et quantificateurs, *Langue Française*, (116), 8-32.
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Minuit.
- Fradin, B. (2015). Les mots-valises: jeux et enjeux. *Neologica*, (9), 35-60, <http://doi.org/10.15122> (Consulté le 29 juin 2026).
- Grevisse, M., & Goosse, A. (2008). *Le Bon Usage. Grammaire française* (14e éd.). De Boeck-Duculot.
- Grice, H. P. (1975). Logic and Conversation, in Cole, P. & Morgan, J. (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 3. Academic Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (Vol. 1). Armand Colin.
- Laclau, E. (1996). *Emancipation(s)*. Verso.
- Lakoff, G. (1987). *Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind*. University of Chicago Press.
- Langacker, R. W. (2008). *Cognitive grammar: A basic introduction*. Oxford University Press.

- Lecompte, J. (2020). Jalons pour une philologie du discours, *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Shs Web of Conferences, 78 06009, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207806009>. (Consulté le 27 juin 2026).
- Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours*. Hachette.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
- Muller, C. (2019). *Indéfinis et partitifs en français*. Presses universitaires de Bordeaux.
- Pêcheux, M. (1975). *Les Vérités de La Palice*. Maspero.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Presse Universitaire Française.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford University Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1995). *Relevance: Communication and cognition* (2nd ed.). Blackwell.
- Stubbs, M. (1996). *Text and corpus analysis: Computer-assisted studies of language and culture*. Blackwell.
- Wagner, R.-L., & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette.
- Williamson, T. (1994). *Vagueness*. Routledge.
- Willet, M. (2007). *Grammaire critique du français* (4e éd.). De Boeck-Duculot.
- Zanga, A.-B. (2021). L'approche de l'indéfinition dans l'écriture de presse au Cameroun, in *Langues et usages*, n°5, (3), 37-46. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/618>. (Consulté le 25 mai 2026).
- Zanga, A.-B. (2023a). Analyse contrastive de l'indéfinition en grammaire et dans les usages journalistiques: entre indéfini et indéfinissant, *Revue Hybrides (RALSH)*, n° 1, 22-38.
- Zanga, A.-B. (2023b). *L'indéfinition dans l'écriture de presse francophone au Cameroun: essai d'analyse prédicative de un, certain, tel et nul*, thèse de Doctorat, Université de Yaoundé 1.
- Zanga, A.-B. (2025). De l'indéfini au défini: les stratégies référentielles dans les titres de la presse écrite camerounaise, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels*, [En ligne], 3(2), 432-447, <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928> (Consulté le 25 mai 2026).
- Zanga, A.-B., & Onguéné Essono, L.M. (2026). Analyse des dynamiques de langage dans la presse écrite camerounaise. In Ndibnu-Messina Ethé, J., Bébiné, A. & Kougang, P. M. (coord.), *Les français dans le monde multilingue: dynamique sociopolitique, usages et représentations*, Collection Plurilinguisme, 227-250.